



## Déclaration liminaire du l'UNSA Education

**CSA- SD - Isère**  
**4 février 2026**

---

Monsieur le DASEN,

Mesdames et Messieurs les membres du CSA-SD,

La tenue de ce CSA s'inscrit dans un contexte budgétaire et politique particulièrement contraint, marqué par des arbitrages nationaux tardifs et instables, qui pèsent lourdement sur la préparation de la rentrée 2026. Ces retards, devenus presque structurels, nuisent à la lisibilité des décisions concernant la répartition des moyens et l'organisation du service public d'éducation.

Comme le reste de l'académie, l'Isère est aujourd'hui confrontée de manière aiguë à deux réalités majeures : une déprise démographique durable et un déterminisme social extrêmement fort dans la réussite scolaire. Ces constats ne sont pas propres à notre territoire, mais le département en constitue un exemple particulièrement révélateur. La baisse du nombre d'élèves est désormais bien installée et conduit, année après année, à des suppressions de postes et de moyens. Pour les collèges du département, c'est plus de 50 ETP qui ne sont pas budgétisé à la rentrée. Si l'argument démographique qui préside à ces coupes peut sembler arithmétiquement fondé, il demeure profondément insuffisant dès lors qu'il n'est pas adossé à une vision pérenne et ambitieuse du service public d'éducation dans les territoires. L'analyse fine des besoins existe, mais elle débouche trop rarement sur des politiques éducatives volontaristes et durables qui seraient en contradiction avec les budgets d'austérité sans ambition votés année après année.

Dans ce contexte, la baisse démographique pourrait constituer une opportunité pour repenser le réseau scolaire et réallouer les moyens au service de la réussite des élèves. Adapter le service public aux évolutions de la population fait partie de son évolution naturelle. Pour autant, cette adaptation ne doit ni servir de prétexte à une politique d'austérité, ni conduire à une désertification éducative des territoires.

Si la réussite scolaire dépend inévitablement du nombre d'enseignants ou de la taille des classes, ce ne sont pas les seuls facteurs. Elle repose également sur l'ensemble des personnels et des dispositifs qui entourent l'élève et les personnels : personnels administratifs, sociaux et de santé, accompagnement éducatif, qualité du climat scolaire et conditions de travail des équipes. Le bien-être des élèves constitue une condition essentielle de leur réussite, trop souvent reléguée au second plan derrière une focalisation exclusive sur les fondamentaux disciplinaires. D'autre part, l'épuisement professionnel des personnels est aujourd'hui largement documenté.

La question de l'attractivité de notre institution est donc centrale. Les difficultés de recrutement et de fidélisation concernent l'ensemble des métiers de l'Éducation nationale. Prendre soin des personnels, sécuriser leurs parcours professionnels, poursuivre les engagements pris en matière de requalification des filières, notamment administratives, et garantir des perspectives claires sont des conditions indispensables au bon fonctionnement du service public d'éducation.

Enfin, l'UNSA Éducation rappelle que l'École ne peut devenir une variable d'ajustement budgétaire. L'investissement dans l'éducation doit être considéré comme un investissement pour l'avenir du pays, et non comme une dépense à réduire. Affaiblir l'École publique laïque, c'est fragiliser la cohésion sociale, accentuer les inégalités territoriales et compromettre durablement l'avenir de notre démocratie.

Pour exemple, le plan « collèges en progrès » : combien de collèges du département sont concernés et quels sont les moyens alloués à ces collèges ?

Les équipes n'attendent pas une annonce médiatique pour se questionner sur leurs pratiques et sur le besoin de leurs élèves. Lancer des actions sans moyen c'est mépriser l'engagement des agents du service public pour ses enfants. C'est insulter leur travail quotidien pour une récupération politique éphémère.

Pour l'UNSA-Education, plus que cette annonce, c'est de la refonte de l'éducation prioritaire que notre Ecole a besoin.

M. le Dasen, vous nous avez transmis des chiffres précis et nous vous en remercions. Nous souhaitons savoir quelle politique soutenez-vous pour les élèves à besoins particuliers de nos collèges ? Que deviennent les moyens alloués aux groupes de besoin ces 2 dernières années ?

Pour conclure, l'UNSA Éducation réaffirme qu'il est primordial de faire de la baisse démographique non pas un outil d'austérité, mais une occasion de construire une École laïque plus juste, plus efficace et plus humaine, au service de tous les élèves et prenant soin de tous les personnels.

**Pour l'UNSA Education**

**Sylvie Ricome, Gaétan Raffin**